



JURISADOM

LA LOI SANTE ET SECURITE DU 02 AOÛT 2021



Public Visé :

Dirigeant, DRH, RRH

Prérequis :

Connaissance droit du travail

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser les différentes évolutions en matière de SST suite à l'entrée en vigueur de la loi du 2 Août 2021.

Savoir se positionner vis-à-vis du Pass Sanitaire

Durée : 2 jours (14h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

PROGRAMME

Le Pass sanitaire

- Définition et conditions de mise en œuvre
- Positionnement de l'employeur vis-à-vis du Pass et du refus de vaccination
- Le nouveau cas de suspension de contrat de travail
- Et après le 15 Novembre 2021 ? Que faire ?

La prévention des risques professionnels et le DUERP

- L'intégration du DUERP dans la partie législative du Code du Travail
- Les actions de prévention dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Le programme annuel de prévention dans les entreprises de 50 salariés et plus

La définition du harcèlement sexuel du code du travail alignée sur celle du code pénal :

- Définition pénale du harcèlement sexuel
- Nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le code du travail

La nouvelle négociation annuelle sur la qualité des conditions de travail :

- Négociation actuelle sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail
- Nouveau thème de négociation sur la qualité des conditions de travail

La création d'un passeport prévention :

- Contenu du passeport
- Consultation du passeport par l'employeur
- Entrée en vigueur du passeport

Le renforcement du contrôle de conformité des équipements de travail et de protection individuelle

La réforme de la médecine du travail :

Les nouveautés du suivi médical des intérimaires, du chef d'entreprise et des salariés extérieurs

Le recours à la télémédecine par la médecine du travail

Les essais encadrés et conventions de rééducation professionnelle en entreprise

Volet formation de la loi

La formation SSCT pour tous les membres du CSE

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

Déclaration d'activité : 41570342857

Code NAF : 8559A

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Coût de la formation

900 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit du travail et RH

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client